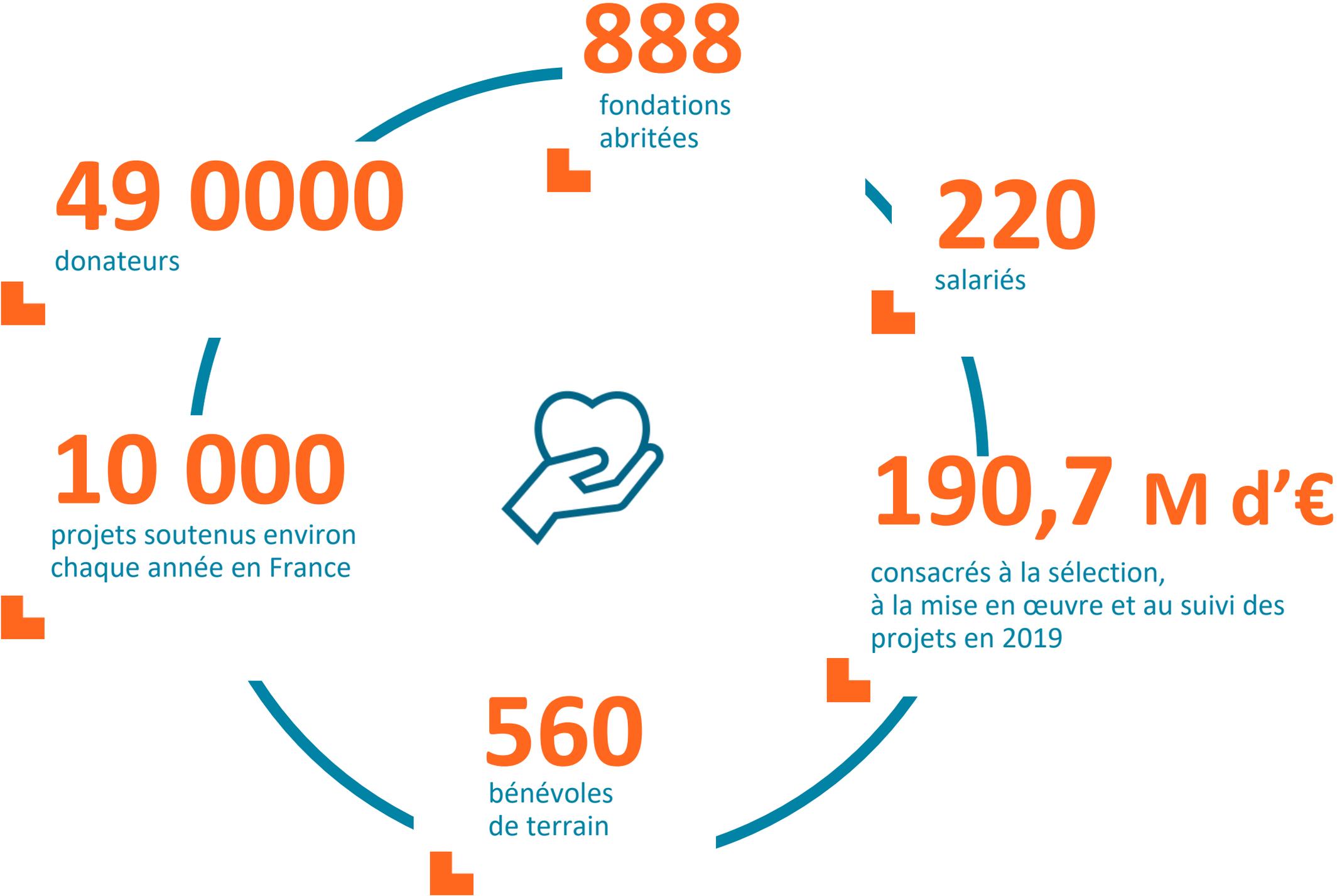


La Fondation de France et le modèle de fondation territoriale

Webinair Cap Rural – 25 mai 2021

A propos de la Fondation de France (chiffres 2019)

1^{er} réseau de philanthropie
en France



Transformer les envies d'agir en actions efficaces, dans tous les domaines de l'intérêt général



Habitat



Emploi



Santé



Recherche
médicale



Éducation



Environnement



Culture



Solidarité
internationale



Urgences



Philanthropie

La
fondation
de toutes
les causes



Six Fondations régionales pour agir au plus près des besoins

Un centre de ressources et d'expertise national

Un maillage en proximité

Détecter et soutenir
les projets innovants
qui répondent aux
besoins du territoire

Mailler le territoire
et rencontrer les
acteurs locaux

Accueillir, conseiller
et accompagner
localement toutes les
vocations généreuses



Accompagner la philanthropie sur les territoires

LE DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES D' ACTIONS



DONATEURS

TESTATEURS

MÉCÈNES



BÉNÉVOLES



PORTEURS DE PROJETS

Transformer la
générosité en actions
d'intérêt général
efficaces...

en s'appuyant sur les
meilleurs experts bénévoles

pour soutenir les projets
les plus pertinents en
réponse à des besoins
peu ou mal satisfaits

30 programmes d'intervention, 50 appels à projets

L'ACCOMPAGNEMENT DES FONDATIONS ABRITÉES



**FONDATEURS
PARTICULIERS
OU ENTREPRISES**

Une palette de
conseils et services
pour créer et gérer
leur fondation

888 fondations abritées

Soutien des
programmes
de la FDF

Mise en œuvre de programmes d'actions
spécifiques

Données clés du territoire Centre-Est (chiffres 2019)

Développer la
philanthropie
dans notre
région



50

Fondations
abritées



30

bénévoles



5

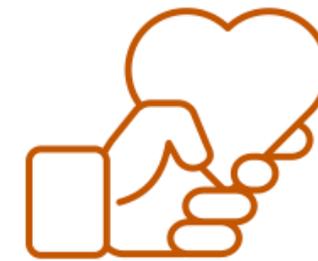
salariés



Plus de

1240

projets soutenus
en 2019



19,1 M d'€

Consacrés à la sélection, à la mise en
œuvre et au suivi des projets en 2019

A propos de nos fondations abritées



**Devenez
fondateur**

La Fondation de France abrite 2/3 des Fondations abritées françaises :

247 ont été créées par des entreprises

669 ont été créées par des particuliers dont 233 par legs et 30 par des familles

110 fondations abritées ont dans leur objet un rattachement régional clairement posé

Exemples : Fondation pour Sarlat et le Périgord noir, Fondation passion alsace, Fondation de Bourgogne, Fondation pour Strasbourg...

Les Fondations abritées à la Fondation de France actives en 2020 :

157,4 millions d'euros distribués pour contribuer à des projets d'intérêt général

Les véhicules philanthropiques

		Fondation reconnue d'utilité publique (FRUP)	Fondation d'entreprise (FE)	Fonds de dotation (FDD)	Fondation Abrisée (FA)
Durée		Illimitée	Limitée (au moins 5 ans)	Libre	Libre
Dotation initiale		Obligatoire	Facultative	Obligatoire	Selon la fondation abritante
Engagement financier		Min. 1,5 M€	au moins 150 K€ de flux par quinquennat	Minimum 15 K€	<i>Fondation de France: 200K€ sur 5 ans</i>
Procédure de constitution		Autorisation auprès du Ministère de l'Intérieur et des tutelles Décret Conseil d'Etat	Autorisation en préfecture Publication JO	Demande en préfecture Publication au JO	Délibération de la fondation abritante
Gouvernance		CA (9 à 15 membres) collèges obligatoires par tiers: fondateurs, membres de droit, personnalités qualifiées	CA - collèges obligatoires : entreprises fondatrices et représentants du personnel (2/3), P.Q. extérieures (1/3).	Libre au moins 3 membres	Libre selon les règles de l'abritante
Incitations fiscales	réduction IS 60%	oui	oui, entreprise	oui	oui
	réduction IR 66%	oui	oui, salariés	oui	oui
	réduction IFI 75%	oui	non	non	oui
	Legs exonérés	oui	non, pas de legs	oui	oui
	exonération impôts sur le patrimoine	oui	oui	si la dotation n'est pas consommable	oui
Personnalité morale		oui	oui	oui	non

Parmi les fondations abritées à la Fondation de France, le modèle de fondation territoriale

Pour agir collectivement et en proximité en réponse aux enjeux d'un territoire

UNE MISE EN COMMUN DE RESSOURCES PRIVEES
POUR SOUTENIR LOCALEMENT DES PROJETS D'INTERET GENERAL
REONDANT AUX BESOINS DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS

UN TERRITOIRE

Une zone d'intervention géographique délimitée

A l'échelle d'une commune,
d'une ou plusieurs agglomérations,
d'un département,
d'une région,
d'un parc régional...

UN OBJET GENERALISTE

Une réponse transversale aux besoins locaux

Des domaines d'intervention multiples en lien direct avec les besoins les plus prégnants du territoire.

UN COLLECTIF

Une gouvernance collégiale basée sur une expertise locale

Une source de financement plurielle, chacun s'engageant à hauteur de ses capacités et ressources.

Le modèle de fondation territoriale

Pour agir en synergie avec les acteurs du territoire



Pour

Un partage de connaissances du territoire, un diagnostic partagé

Une garantie de connecter les missions de la fondation à la stratégie globale du territoire

Le repérage des projets

Un appui méthodologique à la structuration des projets

La mobilisation de compétences et de réseaux

Le cofinancement de projets

Facteurs clés de succès et points de vigilance

Les facteurs clés de succès pour lancer une fondation territoriale :

- Un diagnostic terrain partagé par tous
- La présence d'un collectif pluriel
- Un animateur local de la démarche
- La place des citoyens au cœur du dispositif
- Une appétence au mécénat
- La mobilisation des premières ressources financières

Les points de vigilance avant lancer une fondation territoriale :

- La juste place des collectivités dans le dispositif (facilitateur)
- La souveraineté équilibrée de la gouvernance
- Le risque de conflits d'intérêt dans les territoires étroits

Exemple dans les Hauts-de-France La Fondation territoriale des lumières

- **Un territoire** : le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais
- **Un réponse transversale aux besoins locaux** : lutter contre toute forme de précarité et soutenir l'envie d'agir des habitants, au plus près de leurs besoins
- **Un collectif** : 10 partenaires, engagés collectivement à hauteur de 670 000 euros sur 5 ans, accompagnés de 6 personnalités extérieures expertes.
- Créée en 2018 sous égide de la Fondation de France

Exemple dans les Hauts-de-France La Fondation territoriale des lumières



La Fondation territoriale des lumières contribue à faire émerger et soutenir toute initiative ayant un but d'intérêt général – individuelle, collective ou associative – visant à lutter contre toute forme de précarité, et notamment par la réalisation d'actions d'insertion, professionnelle et sociale, d'accompagnement social et de développement du lien social.

La fondation intervient sur le territoire du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais ; éventuellement, le périmètre d'intervention pourra être étendu au territoire de la Région des Hauts-de-France.

Exemple sur la Côte d'Opale : La Fondation Reflets d'Opale



La Fondation Reflets d'Opale a pour objet de soutenir des projets d'intérêt général sur le territoire de la Côte d'Opale, en particulier dans les domaines du social, de la santé, de la culture, de l'éducation, de l'insertion. Son périmètre peut être étendu à la région des Hauts-de-France.

Exemple à Marseille : La Fondation de Marseille

- La genèse : Une fondation territoriale créée en février 2020 avec 4 « philanthrepreneurs », qui veulent jouer collectif pour avoir de l'impact social sur la durée.
 - Fabrice NECAS : président d'Argeste, Cirocco, Voices'Prod, Mistral Events et Provence Mécénat Directeur Général d'Only Pro Group, à l'origine de PROVENCE MÉCENAT.
 - Christophe BARALOTTO : co-fondateur de Provepharm & MailinBlack, à l'origine de DEGUN SANS STAGE
 - Cyril ZIMMERMAN : co-fondateur d'AdUX, de HiPay, de FelixCitybird, du cinéma bistrot La Baleine et de l'école LA PLATEFORME
 - Fabrice ALIMMI : dirigeant-Fondateur du Groupe AA Novelis, à l'origine de Tamdem - Le hub mentorat de la CCI Marseille Provence
- Leur philosophie : « *Créer des liens entre tout ce qui existe de complémentaire sur le territoire, concrétiser et pérenniser les actions engagées, croire fortement au mécénat de proximité.* »
- Un territoire : Marseille et proche environ.
- Domaines d'actions : Outil neutre, non politique et laïque, la Fondation de Marseille souhaite apporter un soutien financier à des projets positifs à fort impact social, qui visent à lutter, notamment mais non exclusivement, contre les précarités sociales, culturelles, éducatives, économiques et environnementales au niveau local.
- Pendant le COVID : Ils lancent l'opération [#MarseilleSolidaire](#), 200 000 euros de dons collectés et 14 projets soutenus sur l'urgence alimentaire et sociale à Marseille.
- Points forts : Leur agilité, leur réseau et leur connaissance des entreprises
- Fonctionnement :
 - Un comité exécutif composé de ses fondateurs, de donateurs et de personnalités qualifiées sur les thématiques.
 - Le comité exécutif s'appuie sur les recommandations d'un conseil d'orientation composé de 6 personnes : 3 représentants des collectivités et 3 représentants de collectifs citoyens. Ce conseil n'a pas de droit de vote.

Exemple en Aura : La Fondation Riom terre d'Auvergne



La Fondation Riom Terre d'Auvergne contribue au rayonnement patrimonial et culturel de Riom et de ses environs, en complément des actions publiques et des initiatives collectives privées, ceci afin de participer à la dynamique de la métropole clermontoise dont ils sont partie constitutive.

Le Fondation finance des projets permettant :

- le développement des associations et structures culturelles de Riom et de ses environs
- la revitalisation des centres anciens, notamment dans l'esprit de la candidature de "Clermont : Capitale européenne de la culture en 2028"
- la réflexion sur les devenirs possibles des patrimoines architecturaux et urbanistiques, actuellement en désuétude et/ou en friches,
- elle soutient également tout projet d'intérêt général sur le territoire de Riom Limagne et Volcans.

Sabine de Soyres

Responsable du développement
des Fondations et des Legs
sabine.desoyres@fdf.org
06 59 24 23 59

CONTACTS

FONDATION DE FRANCE CENTRE-EST

Delphine Allarousse, Déléguée Générale
Yves Minssieux, Président du comité Lyon

FONDATION DE FRANCE CENTRE-EST

19 Rue de l'Arbre Sec, 69001 Lyon

⇒ Plus d'informations sur :
<https://www.fondationdefrance.org/fr/fondation-de-france-centre-est>

Développement des ressources :

Sophie Rérole

sophie.rerole@fdf.org – 04 72 10 92 34

Elsa Maury

elsa.maury@fdf.org – 04 72 10 92 32

Appel à projets : Pauline Fanget

pauline.fanget@fdf.org – 04 72 10 92 36

Relations régionales : Célia Daultier

celia.daultier@fdf.org – 04 72 10 92 31